REGARDS

SUR PÉLISSANNE

PREMIÈRE ÉDITION **2020 - 2021**

VILLE PÉLISSANNE

BIEN VIVRE MA VILLE

REGARDS SUR PÉLISSANNE, édition annuelle hors-série du magazine municipal Péli'info. Édité à 5 500 exemplaires
Directeur de publication : Pascal Montécot, Maire de Pélissanne - Rédaction : service communication - Mise en page : NOON GRAPHIC DESIGN
Crédit photos : service communication, Robert Sergio, Adobe Stock, Studiofly Technologie 2020.
Impression : Imprimerie Vallière - Imprimé sur papier certifié PEFC issu de forêt durable.

ÉDITO

Pélissannaises, Pélissannais, mes chers concitoyens, chers amis,

C'est une année très particulière qui s'est achevée, et en ce début 2021, la vie n'a pas encore totalement repris ses droits.

2020 fut l'année de la résilience collective, de la mobilisation de chaque jour, de la solidarité, de la bienveillance et de la combativité… elle fut donc l'année de la mise en lumière de ce qui constitue déjà naturellement notre esprit pélissannais : le « *Bien vivre ensemble* ».

2020 fut également l'année de notre réélection, en mars dernier, où vous nous avez renouvelé votre confiance pour la 4e fois consécutive, dès le premier tour. Cette confiance m'honore !

2020 fut enfin une année de réalisations que vous découvrirez dans cet ouvrage conçu comme un « regard » sur Pélissanne. Regard sur tout ce que nous avons déjà réalisé, et sur tout ce que nous allons désormais mettre en œuvre.

Avec la validation de notre bonne gestion municipale par la Chambre Régionale des Comptes, la confirmation rendue par le Tribunal Administratif de Marseille de notre élection, et la signature d'un second Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement d'un montant de plus de 8 millions d'euros… tous les signaux sont au vert et c'est avec une vision d'espoir et d'optimisme que nous pouvons aborder ce mandat et cette année 2021.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle publication municipale, qui nous aidera sans nul doute à faire toujours plus rayonner notre belle ville de Pélissanne !

Pascal MONTÉCOT,
Maire de Pélissanne,
Vice-président de la Métropole
Aix-Marseille Provence.

SOMM

p.6
CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, PETITS TRAVAUX

p.8
ÉCONOMIE, COMMERCE ET TOURISME

p.10
ÉDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE CITOYENNETÉ/RESTAURATION

p.12
VIE ASSOCIATIVE, SPORT, DÉFENSE ET PROTECTION ANIMALE

p.14
CULTURE, ÉVÉNEMENTIEL, TRADITIONS ET PATRIMOINE

p.16
PÉLISSANNE, VUE DU CIEL

AIRE

p.18
SOLIDARITÉ, EMPLOI, HANDICAP

p.20
SÉCURITÉ, BÂTIMENTS PUBLICS, ANCIENS COMBATTANTS, RÉSERVE COMMUNALE

p.22
URBANISME, GRANDS TRAVAUX

p.24
TRANSPORT, PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES GÉNÉRALES

p.26
COMMUNICATION

p.28
FINANCES, MARCHÉS PUBLICS

p.30
LIBRE EXPRESSION

PÔLE CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT PETITS TRAVAUX

Pélissanne, ville engagée sur un territoire en transition

Dès leur élection les élus du pôle Cadre de Vie, Environnement et Petits Travaux se sont mis à l'œuvre pour pérenniser l'ensemble des actions déjà menées et engager les projets annoncés. Un véritable travail de collaboration transversale intégrant l'ensemble des services municipaux, dans une démarche commune au service de l'environnement et du développement durable.

VOIR LOIN, AGIR ENSEMBLE

Sous le prisme de la qualité de vie, les élus du pôle se sont investis dans des actions qui se sont concrétisées dès ce début de mandat, et cela en collaboration avec les services municipaux et métropolitains délégués :

Avec les Services Techniques, le dispositif « Arbres en Ville » est en cours d'élaboration pour dérouler un plan pluriannuel de plantation visant au renouvellement du patrimoine arboré communal.

Avec le Service de l'Urbanisme, pour le déploiement du plan vélo communal et métropolitain, accompagné par une étude des déplacements dessinant un plan de circulation partagé et apaisé. Dans le cadre de sa politique d'aménagement, les élus ont également travaillé **avec la SAFER,** afin de soutenir l'installation de jeunes exploitants sur les plaines agricoles du sud de la commune.

Avec la Direction des Évènements, du Sports et des Associations (DESA) pour proposer des solutions concrètes en faveur du tri aux associations et clubs sportifs et tout particulièrement lors des évènements. La Maison du Vélo dans le parc Saint-Martin accueillera notamment le Cyclo Club et le Team des Costes.

Avec la Restauration Municipale à l'occasion de renouvellement du marché de l'alimentaire, afin d'aller

encore plus loin dans le bio, le labellisé et le local, en conformité avec la loi EGalim.

Avec les services métropolitains dédiés, afin de permettre à toujours plus de Pélissannais de trier et de valoriser leurs déchets. En 2020, 50 ménages ont été dotés en bacs individuels et trois zones tests du centre-ville ont été équipées de bacs collectifs de tri.

Avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour la labellisation de trois sites en refuge LPO dans une démarche de protection de la biodiversité. Au premier trimestre 2021, l'installation de deux pigeonniers permettra d'organiser, d'encadrer et de gérer la surpopulation sans destruction, sans violence et sans stress.

Avec les Pélissannais qui s'engagent dans le cadre des animations de la Semaine Verte, du World Clean Up Day ou en soutenant des initiatives individuelles et associatives.

Avec la création d'un nouveau service municipal délégué : **le pôle Cadre de Vie et Environnement** situé à l'espace Jean Cadeau, **qui conduit en transversalité la politique communale de développement durable.**

PAROLE DONNÉE À

Aurélie Nicolas

Adjointe au Cadre de Vie, à l'Environnement et aux Petits Travaux

Guillaume Eymard, Romain Sery et moi-même, nous nous attachons à transmettre les réflexes en faveur de l'environnement et du bien vivre ensemble. Le développement durable est le socle commun sur lequel nous basons, en transversalité, toutes nos actions.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

des espaces verts

Des techniques alternatives sont testées par le service des espaces verts pour **intégrer la nature en ville et protéger les zones remarquables** de notre patrimoine naturel communal. La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien des espaces à ses usages et à ses caractéristiques naturelles. Selon les lieux - parcs, jardins, bordures de voirie, ronds-points, écoles... - les interventions sont moins systématiques et plus personnalisées permettant de garantir équilibre et résistance. Dans cette démarche, nous sommes accompagnés par la LPO et l'ONF.

Toutes ces pratiques peuvent être adoptées dans nos jardins !

PROJETS

Maison du Vélo
..... **RÉALISÉ**

Étude de faisabilité d'un réseau de pistes cyclables
..... **EN COURS**

Étude de déplacements et d'aménagement urbain (CEREMA)
..... **EN COURS**

Tri sélectif et valorisation des déchets sur les manifestations communales et associatives
..... **MAI/JUIN 2021**

Réunions d'information pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI / TOULOUBRE)
..... **2e TRIMESTRE 2021**

Mise en place de stationnements supplémentaires pour vélo
..... **2e TRIMESTRE 2021**

Réunions d'information pour la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)
..... **2e TRIMESTRE 2021**

Plan pluriannuel de plantations et de remplacement d'arbres dans le cadre du projet « Arbres en Ville »
..... **1er et 4e TRIMESTRE 2021**

Tri sélectif et valorisation des déchets dans les salles municipales
RENTRÉE ASSOCIATIVE 2021

PÔLE ÉCONOMIE - COMMERCE TOURISME

L'attractivité de notre territoire pour objectif

Pour accompagner les entreprises impactées par la crise sanitaire, la Ville de Pélissanne a lancé dès 2020 une vaste réflexion de redynamisation de l'économie locale.

UN PLAN MUNICIPAL POUR SOUTENIR ET REDYNAMISER NOTRE ÉCONOMIE LOCALE

Cette réflexion de fond sur le long terme est concrétisée par un contrat d'accompagnement municipal, signé avec **la Chambre de Commerce et d'Industrie Aix-Marseille Provence (CCIAMP).**

Cet accompagnement passe d'abord par la mise à jour de notre base de données et par la définition des besoins et opportunités à saisir pour compléter l'offre de commerces, notamment dans le centre-ville: **l'objectif est de remédier à la vacance des locaux commerciaux.**

Pour ce faire, **un inventaire minutieux à l'échelle de la commune, une mise à jour du dernier recensement des points de vente** (effectuée par la CCIAMP dans le cadre de la mise en place du droit de préemption commercial) ainsi que celui des locaux vacants effectuée en octobre 2020 dans le cadre de l'**AMI** (Appel à Manifestation d'Intérêt) **Dynamisation commerciale et artisanale,** et enfin, l'analyse qualitative des commerces du centre-ville (secteurs d'activités, typologies de produits, gamme de prix, état de la vitrine, mise en scène des produits, localisation sur le parcours marchand...) ont d'ores et déjà été engagés.

Plusieurs réunions ont déjà permis de lancer cette dynamique dès 2020.

ENVIE DE VILLE,
avec la Métropole

La Ville de Pélissanne a répondu à un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** lancé par la Métropole Aix-Marseille Provence. Le territoire du Pays Salonais a répondu favorablement à notre candidature et a sélectionné la ville de Pélissanne dans ce cadre.

Concrètement, cet appel à manifestation se matérialisera dès 2021 par l'élaboration d'un plan de merchandising commercial :

- **l'analyse des parcours marchands** existants, nouveaux ou à renforcer ;
- **l'élaboration d'un positionnement commercial et d'un plan d'actions ;**
- **l'identification de la clientèle** existante et de la clientèle cible, des types d'activités, gammes de produits ou concepts à développer ;
- et enfin, **l'étude d'implantation.**

ARRIVÉE
d'un « manager de centre-ville »

Dynamiser l'offre et accompagner la transformation commerciale du centre-ville, élaborer un plan de suivi des locaux vacants, proposer des boutiques éphémères, faire émerger le projet de « tiers-lieux » sur Pélissanne, dynamiser le planning commercial et fédérer les commerçants… telles seront, entre autres, les missions confiées à **Jérôme BARUGOLA,** le nouveau manager de centre-ville qui prend ses fonctions dès ce mois de janvier à Pélissanne.

Dès le 1er trimestre 2021, il aura pour missions prioritaires de préempter des murs commerciaux pour y **réinstaller des commerces,** et d'aider à l'ouverture d'un hôtel-restaurant sur Pélissanne, dans le cadre de l'AMI auquel la Ville a postulé.

UN PÔLE COMMERCE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS PÉLISSANNAIS

Les élus du Pôle commerce sont toute l'année au service des commerçants et artisans de Pélissanne :

- création d'une plateforme de e-commerce ;
- formation et accompagnement à la transition numérique ;
- permanences en mairie pour accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches administratives, fiscales et numériques ;
- lancement d'un projet de « marché provençal » à Pélissanne ;
- mise en place d'une signalétique commerciale pour les marchés du mercredi et du dimanche.

PAROLE DONNÉE À

Eric Donzel

Adjoint délégué à l'Économie, au Commerce et au Tourisme

Pas d'attractivité pour une ville sans attractivité de son centre-ville, telle est une des règles d'or en matière de marketing territorial. Rendre le centre-ville de Pélissanne plus attractif, c'est la priorité du pôle commerce sur ce mandat.

PROJETS TOURISME

Réorganiser l'Office de Tourisme du Massif des Costes (Alleins, Aurons, La Barben, Pélissanne et Vernègues) ..... 1er SEMESTRE 2021

Créer un espace billetterie et une boutique au sein de l'OT 2021

PÔLE ÉDUCATION - ENFANCE ET JEUNESSE - CITOYENNETÉ ET RESTAURATION

#2020

Le bien-être et la réussite de nos enfants au premier rang de nos ambitions

L'Enfance, l'Éducation, la Jeunesse, la Citoyenneté… des mots qui, au-delà de ce qu'ils véhiculent, constituent un enjeu majeur pour le développement d'une commune qui se doit de favoriser les conditions d'une réussite pour tous.

UNE NOUVELLE ÉCOLE, UN NOUVEL ESPACE FREDERI MISTRAL DÉDIÉ ET DES GROUPES SCOLAIRES RÉNOVÉS…

«*Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison*», clamait Victor Hugo. Quel plus beau témoignage de vitalité d'une commune que la construction d'une école. **Cette réalisation de qualité est le résultat d'un long processus.**

Les élèves et l'équipe enseignante de l'école primaire de La Gare ont investi leurs nouveaux locaux il y a juste un an, le 6 janvier 2020. L'ouverture d'une nouvelle école au sein d'une ville de la taille de Pélissanne revêt un caractère exceptionnel tant il est rare de nos jours que des communes, même plus importantes, réalisent de si gros investissements.

Lors des portes ouvertes, les Pélissannais ont pu se rendre compte de la chance qu'ont désormais nos chers petits pélicans d'avoir à leur disposition un établissement de référence pour aujourd'hui et pour longtemps.

Cette école moderne a réussi la gageure de se fondre et de se nicher parfaitement entre l'ancienne Gare rénovée et son annexe, le désormais **«Espace Frederi Mistral».** Cet espace est, depuis cette rentrée, totalement dédié aux enfants; sa rénovation intérieure est prévue pour l'été prochain.

La création de la nouvelle école a permis de dégager un espace foncier suffisant à la construction du futur gymnase, qui sera un outil pédagogique supplémentaire pour nos enfants.

Ces magnifiques équipements à la pointe des technologies combinés aux rénovations des autres groupes scolaires, attestent d'une municipalité débordante de vitalité.

2020 : LES SERVICES

de la commune aux côtés des soignants et des enfants

Dès le premier jour du confinement, l'équipe municipale, le SEJ, le Multi Accueil et le service restauration se sont organisés afin de recevoir les enfants de parents exerçant des professions reconnues essentielles au sein des écoles, de la crèche et sur l'ALSH tous les jours, y compris les week-ends et jours fériés.

Animateurs, personnel d'entretien et de restauration se sont ainsi mobilisés pour accompagner ces enfants pendant les 8 semaines de confinement.

Bis repetita en novembre, les services municipaux ont mis en place un nouveau protocole sanitaire dans nos écoles et notre crèche lors de la seconde vague.

PAROLE DONNÉE À

Frédéric Bicheron

Adjoint délégué à l'Enfance, l'Éducation et la Jeunesse, la Citoyenneté et la Restauration

La réussite de notre jeunesse, condition sine qua non de toute promotion sociale, est une priorité de l'action municipale : donner à nos enfants un cadre structurant et sécurisant pour les éduquer et les aider à s'épanouir.

ALSH JEAN-PAUL HOULIÉ :

action… réaction… solution

Suite à la décision responsable de Pascal Montécot de fermer le Centre de Loisirs Jean-Paul Houlié, il a fallu réagir immédiatement afin de maintenir l'offre de service public auprès des Pélissannais.

En 48h, élus et services concernés ont repensé l'organisation pour accueillir nos enfants au sein des écoles lors des temps périscolaires. **La mise en place d'une structure modulaire érigée juste avant Noël a ensuite permis de garantir aux élèves un repas chaud et au chaud dès la rentrée de janvier 2021.**

CHIFFRES

RESTAURATION

1 200 repas par jour

ÉDUCATION

près de 1 000 élèves scolarisés dans nos écoles primaires

MAC

90 places en crèche

ÉDUCATION

100 % de nos écoles équipées en vidéoprojecteur interactif

SEJ

1 500 enfants entre 3 et 17 ans accueillis par an dans nos structures de loisirs.

PROJET

TRAVAUX AUX ENJOUVÈNES

Au sein du groupe scolaire des Enjouvènes, **un nouveau self,** en lieu et place de l'actuel réfectoire, va être réalisé en 2021, et un nouvel espace dédié aux accueils périscolaires verra le jour, à la place de l'ancienne école de musique.

Cet espace d'accueil entièrement rénové pourra également accueillir les enfants les mercredis et durant les vacances scolaires.

PÔLE VIE ASSOCIATIVE - SPORT DÉFENSE ET PROTECTION ANIMALE

La vie associative et le sport font rayonner Pélissanne

La création de la nouvelle école située avenue Frederi Mistral, a laissé une réserve foncière importante et vient combler le manque d'infrastructures sportives couvertes de grande capacité avec la construction d'un nouveau complexe omnisports.

CONSTRUCTION D'UN « COMPLEXE OMNISPORTS ÉVOLUTIF COUVERT »

Dans le cadre de ce projet, **une procédure de concours de maîtrise d'œuvre restreint vient d'être lancée.**

La municipalité encourage un développement de la pratique sportive compatible avec les objectifs qu'elle s'est fixé **d'aménagement du territoire et de développement durable, d'optimisation de l'utilisation des fonds publics, de satisfaction des usagers et de pleine utilisation des installations.**

Ce développement s'appuie nécessairement sur une cohérence d'actions entre les différentes collectivités territoriales. C'est pourquoi, cet équipement bénéficiera d'une subvention de la part du Conseil Départemental et de la Région. Un cofinancement global estimé à 3 577 000 € HT.

D'une superficie de 1 180 m², ce nouveau bâtiment permettra d'accueillir, en sus des activités scolaires et périscolaires, les clubs sportifs pélissannais pratiquant les activités suivantes : volley-ball, handball, basketball, futsal, badminton et escalade. Équipé d'une tribune d'une centaine de places, d'une accessibilité PMR, d'un abri vélos, de bennes de tri sélectif, il saura répondre aux attentes des Pélissannais.

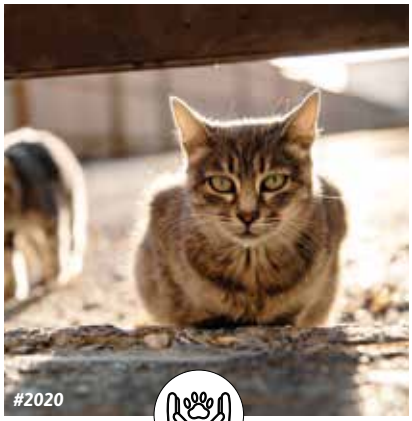

DÉFENSE
et protection animale

2020 a vu la création de l'association **«Pélichats»** avec pour objectifs d'encourager la protection des animaux. Elle **propose notamment la stérilisation des chats errants** sur Pélissanne et l'accompagnement des chatons sauvages en vue de leur adoption.

Pour 2021, un **projet de parc à chiens** mené par la municipalité est à l'étude. Situé à proximité du centre-ville, il aura pour but d'éliminer les déjections dans les rues.

PAROLE DONNÉE À

Éric Condé

1er Adjoint, délégué à la Vie Associative, au Sport et à la Défense et Protection Animale

La réalisation d'un équipement sportif n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'offrir un service aux Pélissannaises et Pélissannais en répondant à leurs besoins.

ESPACE ROUX DE BRIGNOLES,
une nouvelle maison pour les associations

L'ancienne école Roux de Brignoles est devenue un espace dédié aux associations dans le but de promouvoir et de pérenniser les activités culturelles et sportives.

7 salles et une cour intérieure sont mises à disposition des 13 associations. Consciente de l'importance du rôle des associations pour ses habitants, la Ville de Pélissanne a souhaité leur offrir des moyens optimums pour mener à bien leurs actions. Ce nouveau lieu d'échanges et de rencontres permettra d'accompagner au mieux les acteurs du tissu associatif, si essentiels à la dynamique de notre commune.

CHIFFRES

ASSOCIATIONS
103 associations

10 082 adhérents

49 activités sportives

24 activités de loisirs

58 associations
OCCUPENT DES LOCAUX MUNICIPAUX DE MANIÈRE PERMANENTE

BUDGET PRÉVISIONNEL DU NOUVEAU COMPLEXE OMNISPORTS ÉVOLUTIF COUVERT
3 577 000€ HT

SUPERFICIE
1 180 m²

SALLE POLYVALENTE
70 m²

PROJET

MISE EN PLACE DE LA VIABILISATION DU TERRAIN DU TIR À L'ARC

Très attendue par l'association Compagnie d'Arc de Pélissanne, la viabilisation du terrain situé Route du Sel répondra à un véritable besoin. À terme, une zone sera dédiée à d'autres sports de plein air.

PÔLE CULTURE - ÉVÉNEMENTIEL TRADITIONS - PATRIMOINE

La culture pour tous : un art de vivre à Pélissanne

Malgré une crise sanitaire aux conséquences tragiques pour le secteur culturel, la ville de Pélissanne a su réinventer l'offre culturelle et assurer une continuité d'accès à la culture pour tous. La médiathèque Pierre Bottero s'est adaptée en proposant l'offre de service « retrait au guichet », mais aussi en effectuant un important travail d'accompagnement des lecteurs pour la présentation du nouveau site.

LE NOUVEAU PORTAIL DE LA MÉDIATHÈQUE PIERRE BOTTERO

Une porte d'entrée avec une diversité de ressources et de services.

La médiathèque en ligne facilite l'accès aux services traditionnels et devient un point d'entrée vers de nouveaux contenus entièrement dématérialisés comme les livres numériques.

« Même si l'ancienne médiathèque possédait déjà un accès au catalogue numérique, la mise en place d'un portail était un enjeu important pour la nouvelle médiathèque, ***véritable valeur ajoutée en matière de visibilité sur le web*** *»* nous confie Nathalie Allemand, Directrice du service des affaires culturelles.

Cet outil moderne propose **un catalogue enrichi** (jaquette, biographie de l'auteur et résumé de l'œuvre), ainsi qu'un **carrousel de nouveautés** qui met en avant les derniers titres catalogués.

Les coups de cœur développés par catégories (adultes, ados, jeunesse, policier, etc.), ainsi que le comité de lecture valorisent l'offre de tous les documents disponibles.

Des plateformes de contenus libres de droits sont mises en ligne, classées par catégories (jeux, musique, apprentissage, livres, etc.).

Durant le confinement, un service de retrait a été opérationnel avec 3 moyens de réserver ses documents : par téléphone, courriel ou l'outil Calendly.

Même si la programmation des nombreuses animations de la médiathèque a été interrompue pour cause de crise sanitaire, la médiathèque reste sans aucun doute un service public qui fonctionne et qui a du sens pour les Pélissannais.

Plus d'informations sur
www.mediatheque.ville-pelissanne.fr

FÉERIE DE NOËL

Pas question de renoncer à l'esprit de Noël

Par sa mise en lumière, la ville de Pélissanne a transmis un message, **celui de l'émotion et du retour à la vie. Une manière unique de retrouver l'atmosphère chaleureuse de Noël** malgré les contraintes sanitaires qui ont fait de cette fin d'année, une fin d'année très particulière.

D'autres animations très appréciées ont su divertir les Pélissannais : la mise en place d'une nouvelle boîte aux lettres du père Noël pour la plus grande joie des enfants créée par Péliwood, le concours de vitrines des commerçants, la présence de quelques exposants du marché de Noël sur le marché dominical, les concours de crèches et de façades, la diffusion musicale dans la ville tous les soirs pour créer une ambiance festive...

ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

vers un Conservatoire

L'École Municipale de Musique a connu une année importante avec le lancement du chantier du nouveau **Conservatoire de musique.** Ce projet dresse les grandes lignes de l'enseignement musical pour les décennies à venir et s'inscrit dans une démarche responsable en matière de protection et de développement durable. **Une ouverture est prévue en mars 2021 pour ce bâtiment de 300 m²,** avec un auditorium de 80 places et une esplanade qui permettra d'accueillir des petits concerts de plein air.

Dans le même temps, les confinements ont amené les professeurs **à proposer un enseignement à distance et à offrir un concert numérique** de fin d'année via Facebook.

CHIFFRES

MÉDIATHÈQUE PIERRE BOTTERO

4 000 inscrits

32 650 documents

DONT 25 674 LIVRES

NOMBRE DE PRÊTS

2019 : *105 000*

2020 : *72 000*

(avec 2 confinements)

RETRAITS AU GUICHET

du 27/10 au 27/11/20

PRÊTS

2 884 documents

PAROLE DONNÉE À

Hélène Mura

Adjointe à la Culture, à l'Événementiel, aux Traditions et au Patrimoine

Poursuivant notre objectif de développer une offre culturelle ambitieuse et suite au succès populaire rencontré par la médiathèque Pierre Bottero, les Pélissannais pourront s'approprier un nouvel équipement haut de gamme avec le nouveau Conservatoire.

PÉLISSANNE

Orthophotographie © Studiofly Technologie 2020

VUE DU CIEL

PÔLE SOLIDARITÉ - EMPLOI HANDICAP

Pélissanne, une ville attentive et bienveillante

Permettre à chaque Pélissannais de trouver sa place dans sa commune, pour ne laisser personne au bord de la route : une valeur forte portée par la Municipalité.

UNE RÉHABILITATION DES LOCAUX DU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

La réhabilitation des locaux du CCAS nous est apparue comme indispensable lors de l'élaboration de notre projet 2020-2026.

Ainsi, dès notre prise de fonction, nous avons lancé les études préalables à ce grand chantier.

Ce bâtiment reste le dernier à rénover pour que les administrés soient accueillis dans les meilleures conditions, quels que soient leurs demandes et le service sollicité.

Nous souhaitons offrir un plus grand respect de la vie privée et de la confidentialité dans l'accueil de nos administrés, un sentiment de bien-être et d'apaisement grâce à un environnement plus agréable lorsqu'ils poussent la porte de notre service social et de l'emploi.

Nous voulons être en capacité de recevoir des intervenants et partenaires sociaux extérieurs et **pouvoir proposer des services adaptés et adaptables à une demande en constante évolution.**

Nous porterons, bien entendu, une attention toute particulière à **l'accessibilité de ces locaux (accès PMR).**

Un tel cahier des charges demande donc un réaménagement total des locaux actuels ; c'est la raison pour laquelle les services techniques de la ville ont fait appel à un architecte.

Ensemble, ils mèneront à bien les dernières études encore nécessaires sur le bâtiment existant jusqu'en début d'année 2021, avant que les plans de notre projet puissent être élaborés et les travaux lancés au cours de cette année.

UNE ATTENTION SOUTENUE ET BIENVEILLANTE

envers nos seniors et les plus fragiles

Dès le début de la crise sanitaire liée à la COVID-19 :

- le CCAS s'est mobilisé afin d'accompagner des bénévoles dans **la distribution de masques en tissu** à destination de nos seniors et des personnes vulnérables ;
- dans le cadre de la réouverture des commerces suite au premier confinement, élus et agents ont organisé **la distribution de bons de 20 euros,** attribués à 250 personnes en situation de fragilité habituellement suivies par les services du CCAS ;
- enfin, **un accompagnement téléphonique** a été mis en place. Les élus et les agents se sont relayés afin de veiller au bien-être de nos aînés et des personnes fragiles référencées au CCAS, à chaque période de confinement et lors de la période de canicule.

Dans un cadre plus général de l'accompagnement de nos aînés dans la gestion de leur quotidien, le Conseil Départemental a mis à disposition de notre commune son **« Bus du Bel âge »** itinérant.

DES LOGEMENTS ADAPTÉS SUPPLÉMENTAIRES

pour répondre aux attentes de nos administrés

La perte d'autonomie, le veuvage, une séparation ou l'envol des jeunes, leurs mises en couple, l'arrivée d'enfant demandent des logements adaptés au budget de chacun.

Deux projets de constructions nous ont permis de bénéficier de **18 logements supplémentaires** à Pélissanne, ce qui répond à ces enjeux de société.

Ces logements idéalement situés permettront à des familles de vivre dans un environnement de qualité.

PAROLE DONNÉE À

Ingrid Flé

Adjointe déléguée à la Solidarité, à l'Emploi et au Handicap

La solidarité, c'est porter un regard bienveillant sur les autres, se tenir à leur côté dans tous les moments de la vie. Ensemble, allons plus loin.

CHIFFRES

PORTAGE DE REPAS POUR LES SENIORS

20 144 repas

AIDE FINANCIÈRE POUR LA CANTINE

448 repas

AIDE AU CHAUFFAGE

49 foyers accompagnés

TÉLÉASSISTANCE À DOMICILE

146 personnes bénéficiaires

SERVICE DE TRANSPORT DES SENIORS POUR LES COURSES

2 fois par semaine

À VOTRE ÉCOUTE

15 504 personnes accueillies (de janvier à novembre 2020)

1 150 personnes vulnérables suivies

PHONING DANS LE CADRE DU PLAN CANICULE, CONFINEMENT, ETC.

PROJET

Dans l'optique d'accueillir de façon pérenne une **« Maison du Bel âge »,** nous avons engagé un travail en collaboration avec le Conseil Départemental pour étudier l'utilisation de locaux libres au sein de **l'espace Roux de Brignoles.**

PÔLE SÉCURITÉ - BÂTIMENTS PUBLICS - ANCIENS COMBATTANTS RÉSERVE COMMUNALE

Pélissanne, une ville sûre

Le bien-être des Pélissannais et leur sécurité sont au centre des priorités de l'équipe municipale. Ensemble, nous agissons.

LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Pour ce faire, nous développons des actions transversales entre la Police Municipale et les autres services comme le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le Service Éducation Jeunesse (SEJ) et le pôle Cadre de Vie, de façon à agir sur la prévention et la protection des personnes.

Concernant **l'amélioration du cadre de vie,** nous avons engagé plusieurs actions, concrétisées par des arrêtés municipaux, pour **la lutte contre les nuisances sonores, la lutte contre les dépôts d'ordures sauvages, la réglementation des parcs, jardins et structures sportives.** Des référents ont été nommés pour vous aider en matière d'**Obligations Légales de Débroussaillement (OLD),** du nettoyage des tags ainsi que pour la résorption des logements insalubres.

Par ailleurs, les déplacements doux, **pistes cyclables et les zones à 30 ou 20 km/h,** dites « zones de rencontres », sont en voie de développement, notamment avec l'ouverture du Barreau de la Draisine.

Toujours avec la même volonté d'assurer une qualité de vie aux habitants de Pélissanne, la commune s'est engagée dans le cadre du **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)** dans une politique de protection des jeunes. Les bases de partenariats avec le collège, le SEJ et le CCAS ont permis de mettre en place des conventions de mesures de responsabilisation des collégiens (**Travaux d'Intérêts Généraux** en cas d'infraction), et de signalement de familles en difficulté.

La sécurité au quotidien est assurée par une **collaboration toujours renforcée avec les services de la Gendarmerie,** dont la commune assure chaque année l'hébergement des renforts en période estivale.

DES OUTILS DÉPLOYÉS

en appui de notre politique de sécurité

L'extension du système de vidéoprotection, le renforcement des barrières vigipirate, l'élargissement du dispositif «*Participation citoyenne*», l'acquisition d'armement… participent à la sécurité des biens et des personnes. En 2020, nous avons déjà agi au niveau du territoire en développant **le plan de sauvegarde communal** qui entre en action lors des épisodes de phénomènes naturels. Dès 2021, **la municipalité investira 100 000 € pour étendre le dispositif de vidéoprotection** sur l'ensemble du territoire pélissannais.

PAROLE DONNÉE À

Pascal Montécot,
Maire de Pélissanne

Vous le savez, la sécurité des Pélissannais passe pour moi au-dessus de toute autre considération. Protéger les personnes et les biens est l'un de mes premiers engagements depuis 20 ans.

UN NOUVEAU VÉHICULE

pour la réserve communale

L'importance de la **Réserve Communale de Sécurité Civile** ne fait aucun doute à Pélissanne. Après son action quasi héroïque lors des inondations de 2019 encore dans la mémoire de chaque Pélissannais, elle s'est encore illustrée en 2020 aux côtés de nos pompiers lors des terribles incendies de la Côte Bleue et des campagnes de dépistage Covid offerts à la population.
Juste reconnaissance de cet engagement, **la Ville de Pélissanne a doté l'équipe de bénévoles d'un nouveau véhicule** pour les aider dans leur quotidien au service de la population.

CHIFFRES

8 AGENTS
À LA POLICE MUNICIPALE

1 RÉFÉRENT OLD

1 RÉFÉRENT TAGS

1 RÉFÉRENT
LOGEMENTS INSALUBRES

7 RADARS PÉDAGOGIQUES

15 CAMÉRAS
DE SURVEILLANCE

1 CHAÎNE D'ASTREINTES
ÉLUS, CADRES, TECHNICIENS
24H/24, 7J/7

+de 4 000 heures
DE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

150 jours
DE PRÉSENCE
D'UN DÉTACHEMENT
DE GENDARMERIE

PROJETS

Renforcement des actions d'insertion avec le CCAS, le SEJ	RÉALISÉ 2020
Mise en place de TIG pour les mineurs	RÉALISÉ 2020
Déploiement zones 30 et zones de rencontres	EN COURS
Acquisition d'un nouveau véhicule électrique pour la police	EN COURS
Mise en place d'un serveur d'alerte sms pour les administrés en cas d'alerte phénomène naturel	2e TRIMESTRE 2021
Acquisition d'un dispositif de surveillance mobile	2021
Déploiement de nouvelles caméras aux «entrées de ville»	2021

PÔLE URBANISME - GRANDS TRAVAUX

Construire ensemble le Pélissanne de demain

Un développement urbain raisonné garant de la qualité de vie qui caractérise si bien Pélissanne, c'est le leitmotiv affirmé de la municipalité.

DES DÉPLACEMENTS DOUX EN APPUI DE LA VILLE DURABLE

Au-delà des travaux déjà engagés ou livrés en 2020, la municipalité de Pélissanne a souhaité s'inscrire dans une véritable **vision stratégique.** L'ensemble des futurs projets s'inscrivent ainsi dans la durée avec un objectif global : faire de Pélissanne une ville où le « *bien vivre ensemble* » n'est pas juste un slogan qui nous ressemble, mais un état d'esprit qui nous rassemble.

C'est pourquoi la municipalité a mandaté le **CEREMA**, acteur national reconnu en matière d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement du territoire, afin de mener une étude à l'échelle de la ville.

L'étude de déplacements et d'aménagement urbain, qui lui a été confiée, aura pour objectif d'**analyser en 2021 l'ensemble du territoire pélissannais afin d'élaborer un diagnostic, de proposer des objectifs d'aménagements cohérents et les solutions qui en découlent.**

Parmi les objectifs de cette étude, citons :

- la mise en place de zones à circulation apaisée dites « zone 30 » ;
- la modification ponctuelle du plan local de déplacements ;
- la création de nouvelles pistes cyclables ;
- la mise en conformité de la signalisation routière...

Fidèle à sa volonté de transparence et de concertation, Pascal Montécot a également souhaité **la création d'une commission extra-municipale ad hoc. Composée de 6 élus du Conseil Municipal,** cette commission construira ce projet avec l'appui du CEREMA. Les premières réunions sont programmées dès 2021.

« GRENELLISATION » DU PLU :

Pélissanne en symbiose avec le Grenelle II

Suite à l'entrée en vigueur de la loi ENE, dite « Grenelle 2 », les évolutions majeures en matière d'urbanisme imposent à la commune de rendre son PLU compatible. Les modifications en profondeur du Code de l'Urbanisme ont en effet conduit la municipalité à prescrire **une modification simplifiée de son PLU et à engager une enquête publique.**

Les modalités de concertation avec les habitants se déclineront, au cours de l'année 2021, en plusieurs étapes clés :

- l'organisation de réunions publiques (sous réserve des conditions sanitaires) ou la consultation des Pélissannais par voie dématérialisée ;
- la mise à disposition du public d'un registre d'observations en mairie ;
- et la mise en ligne des délibérations sur le site internet de la ville.

ACCESSIBILITÉ DES ERP :

Pélissanne s'engage

L'accessibilité des lieux publics est un enjeu majeur pour notre société.

Toujours plus soucieuse d'accueillir au mieux ses administrés, la commune a réalisé en 2020 un état des lieux sur l'accessibilité de ses établissements recevant du public (ERP).

Un rapport exhaustif est en cours de rédaction pour proposer un échéancier des travaux de mise en accessibilité en vue d'améliorer significativement l'accueil de tous les usagers pélissannais.

Un premier budget de 130 000 € a été dégagé pour engager les premiers aménagements dès 2021 :

- **salles Malacrida,**
- **salle Paul Tacher,**
- **salle Edouard Peller.**

CHIFFRES CLÉS URBA

1 908 hectares
SUPERFICIE TOTALE DONT :

680 ha
EN ESPACES NATURELS (35%)

673 ha
EN ESPACES AGRICOLES (35%)

494 ha
EN ESPACES URBANISÉS « HABITAT » ET

51 ha
EN ESPACES URBANISÉS « ACTIVITÉS »

CHIFFRES CLÉS TRAVAUX

1 330 interventions
EN 2020

48 agents
DONT 40
SUR LA PARTIE TECHNIQUE

47 véhicules et engins
DONT 6 ÉLECTRIQUES

PAROLE DONNÉE À

Armelle Puloc'h
Adjointe déléguée à l'Urbanisme et aux Grands Travaux.

Améliorer notre qualité de vie, maîtriser l'urbanisation de notre territoire, protéger notre environnement fragile et notre patrimoine... un défi à relever pour les années à venir.

PÔLE TRANSPORT - PERSONNEL COMMUNAL - AFFAIRES GÉNÉRALES

Un pôle au service du collectif

Former, prévenir, accompagner… la trilogie gagnante au service des agents.

FORMER

La formation des agents est au cœur de nos préoccupations en matière de gestion des ressources humaines. Annuellement, ce sont 55 000€ qui sont investis en formation. Tous les deux ans, la ville élabore un plan de formation pour permettre aux agents de se professionnaliser, d'acquérir de nouvelles compétences, de s'adapter à l'évolution technologique de leur métier, pour améliorer toujours plus les services rendus à la population.

En 2021, un nouveau plan de formation va débuter pour 2 ans. Il permettra aussi aux agents de bénéficier de mobilités professionnelles au sein de la ville.

PRÉVENIR ET SOUTENIR

Parmi les métiers les plus exposés à des risques professionnels, la fonction d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) fait l'objet d'une attention particulière. Les contraintes posturales, l'exposition au bruit, les risques psychosociaux engendrés par la particularité d'une double hiérarchie (Éducation Nationale et Ville) au contact avec les familles…, amènent la ville à développer un plan de prévention des risques spécifiques à cette fonction.

Grâce au soutien financier du Fonds National de Prévention (115 500€), la ville engagera des actions pour améliorer les conditions de travail des ATSEM, réduire leur exposition à des risques professionnels, et valoriser leur place dans le système éducatif, et donc améliorer la prise en charge des enfants.

ACCOMPAGNER LES AGENTS

Non seulement dans leur vie professionnelle, mais aussi au travers d'actions favorisant leur qualité de vie au quotidien. La commune poursuit ainsi son soutien financier au **Comité des Œuvres Sociales** du personnel communal. En 2020, la subvention au COS a évolué pour atteindre 34 500€, afin que les agents retraités en soient bénéficiaires.

Un service de restauration municipale a également été mis en place : chaque agent peut ainsi bénéficier d'un repas préparé par le service de restauration, dans un espace de détente dédié.

En 2021, la ville poursuivra ses efforts pour accompagner les agents, notamment dans les difficultés quotidiennes qu'ils peuvent rencontrer.

PRIME MOBILITÉ DURABLE

La commune de Pélissanne a fait, de la promotion des modes de déplacement « doux », une priorité pour ce mandat municipal.

Elle souhaite encourager les agents dans le développement des modes de déplacements écologiques.

Le 10 décembre 2020, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer la prime « mobilité durable » instituée par le décret n°2020-543 du 9 mai 2020.

Cette prime prévoit l'attribution d'une indemnité forfaitaire annuelle de 200 € pour l'utilisation d'un cycle ou du covoiturage pour les déplacements des agents, entre leur domicile et leur lieu de travail.

PAROLE DONNÉE À

Ludovic Baudry

Adjoint délégué au Personnel Municipal, aux Affaires Générales et aux Transports.

Le dévouement du personnel communal au service des Pélissannais ne fait que renforcer notre volonté de les accompagner dans leur inclusion, leur formation ou leur implication dans l'évolution de notre ville.

ACTION « HANDICAP »

Monsieur le Maire a inscrit dans son mandat politique une meilleure prise en compte du handicap dans la ville.

La collectivité, en sa qualité d'employeur, souhaite aussi s'engager dans l'inclusion de personnes handicapées dans son effectif.

Ainsi, une demande de conventionnement simplifié, pour une durée de 3 ans, a été sollicitée auprès du **Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).**

Celle-ci doit déboucher sur un financement à hauteur de 150 000 €.

CHIFFRES

208

= EFFECTIF TOTAL EN JANVIER 2021 (ETP) DONT :

116 titulaires

89 contractuels

2 contrats d'insertion

1 contrat d'apprentissage

7,5 Millions d'€

= BUDGET DE PERSONNEL

141 journées

DE FORMATION SUIVIES EN 2020

PROJETS

Développement des formations à la sécurité ..... EN COURS

Élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation 2021-2022 ..... EN COURS

Changement du logiciel RH pour davantage de proximité avec les agents (décentralisation de la saisie des absences, accès au dossier individuel par les agents...) et d'efficacité dans la gestion des ressources humaines ..... EN COURS

Mise en œuvre du RIFSEEP (Régime Indemnitaire de Fonctions, Sujétions, d'Expertise et d'Engagement Professionnel) ..... EN COURS

Convention avec le FIPHFP pour développer les actions en faveur du handicap et de l'intégration de personnes handicapées ..... EN COURS

PÔLE COMMUNICATION

Informer, expliquer, valoriser et donner du sens à l'action municipale

La communication d'une collectivité ne se limite pas à la seule fonction d'information. Communiquer, c'est aussi et surtout créer du lien et entretenir cet esprit de « bien vivre ensemble » qui nous caractérise.

MULTIPLIER LES OCCASIONS DE COMMUNIQUER POUR PLUS DE PROXIMITÉ ET DE RÉACTIVITÉ

La transition vers une communication toujours plus digitale était déjà largement engagée depuis quelques années. La crise sanitaire, économique et sociale que nous avons affrontée en 2020 a amplifié cette tendance.

Avec la nécessité de nous réinventer pour conserver le contact avec vous, nous avons multiplié à la fois les communications digitales, les supports, mais aussi les fréquences.

Cela nous a permis d'être encore plus proches des Pélissannais, d'être toujours plus réactifs et surtout de maintenir ce lien si important entre nous.

La multiplication des formats et des occasions de communiquer n'a pas été un artifice cette année écoulée. Cela nous a permis de diffuser les informations, certes, mais aussi et surtout d'interagir et d'échanger avec tous les Pélissannais, y compris les non-connectés.

Site internet, réseaux sociaux, Péli'info, Lettre du Maire, application mobile City All, newsletter externe, newsletter interne, lettres imprimées, affichage, panneaux lumineux et chaîne Pélissanne TV..., c'est grâce à l'ensemble de ces supports que nous avons réussi à conserver ce lien si cher à notre commune. Le lien du *Bien Vivre Ensemble*.

Nouveau mandat, nouvelle direction à la tête du service communication, nouvelle dynamique. En 2021 et pour les années à venir, nous inscrirons cette modernisation dans le temps, engagerons la refonte de la page d'accueil du site internet, pour rendre la navigation plus intuitive, et travaillerons au développement d'une application mobile plus performante.

Vous l'aurez compris, rendre accessible la communication à tous les Pélissannais est notre priorité. Ce nouveau support, **« Regards sur Pélissanne »,** s'inscrit dans cette volonté.

Nous espérons qu'il remplira pleinement son objectif : **mettre en lumière les réalisations et dévoiler les projets.**

#2020

DU SUR-MESURE

au service de la proximité

Afin d'informer tous les Pélissannais, sans oublier ceux isolés numériquement, nous avons créé une nouvelle lettre d'information, tout spécialement à destination de nos aînés du Bel Âge.

Celle-ci est imprimée en interne et distribuée lors des portages repas, ou adressée par voie postale aux personnes inscrites auprès du CCAS.

Nous avons à cœur de trouver le bon équilibre entre print et digital, afin de **rendre accessible à tous, toutes les communications de la ville.**

PAROLE DONNÉE À

Lucy Lavison
Conseillère municipale déléguée à la Communication

En 2020, le mot « service » a pris tout son sens avec les outils de communication de crise que nous avons déployés. Gageons qu'en 2021, nous puissions donner un nouveau sens à notre communication pour faire rayonner notre si belle ville de Pélissanne !

#2020

L'IMAGE

au service des mots

20 ans après sa création, votre Péli'info s'est offert une cure de jeunesse.

L'esthétique a été revue, le rubriquage repensé, la ligne éditoriale modernisée.

Pour offrir plus de place aux illustrations, notamment avec le retour en images, le grand-angle qui permet de mettre en avant le travail ou l'action d'un Pélissannais.

De nouvelles rubriques font leur apparition : une page dédiée au cadre de vie, nouveaux commerces, bon à savoir… pour nous permettre de partager avec vous les bons plans qui contribuent au Bien Vivre à Pélissanne.

CHIFFRES

PUBLICATIONS MUNICIPALES

6 lettres du Maire par an

4 éditions
DU MAGAZINE MUNICIPAL PÉLI INFO CHAQUE ANNÉE (TIRÉ À 5500 EXEMPLAIRES)

4 agendas culturels
(1 POUR CHAQUE SAISON)

COMMUNICATION DIGITALE

129 067 visites
SUR LE SITE INTERNET

12 éditions
DE LA NEWSLETTER

1 638 abonnés
À CETTE NEWSLETTER EXTERNE

3 976 abonnés
À LA PAGE FACEBOOK VILLE

379 publications
SUR FACEBOOK EN 2020 (SOIT UNE MOYENNE SOUTENUE DE PLUS D'1 PAR JOUR)

790 abonnés SUR INSTAGRAM

822 abonnés
SUR L'APPLI CITY ALL

PROJETS

Création d'une newsletter interne	RÉALISÉ 2020
Développement d'une Appli « Pélissanne Ma Ville »	EN COURS
Refonte du site internet	2021

PÔLE FINANCES MARCHÉS PUBLICS

Investir pour l'avenir de Pélissanne

Faire plus et mieux avec moins… cette citation rendue célèbre par un ancien président de la République pourrait être adoptée comme devise de la municipalité de Pélissanne.

UNE GESTION SAINE ET UN INVESTISSEMENT SOUTENU.

2020 aura vu la gestion rigoureuse et la vitalité financière de la Ville de Pélissanne confirmées par la Chambre Régionale des Comptes.

Dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, malgré un désengagement croissant de l'État qui a privé les finances de la ville de plus de 1 million d'euros depuis 2014, malgré des dépenses imprévues de plus de 200000€ directement liées à nos actions de lutte contre la Covid-19, et malgré une perte de recettes de plus de 300000€ due à la fermeture de certains services publics payants pendant les deux confinements consécutifs…, la Ville de Pélissanne a relevé en 2020 un double challenge. Non seulement **contenir le budget de fonctionnement, mais aussi maintenir un niveau d'investissement** largement plus fort que les communes de sa même strate, avec un ratio « dépenses d'investissement/habitant » qui représente le double de nos voisins.

Si notre commune peut encore afficher une telle ambition, c'est qu'elle s'en est donné les moyens grâce à l'optimisation de ses dépenses de fonctionnement d'une part, et grâce aux excellentes relations entretenues avec nos collectivités partenaires d'autre part.

Grâce à une gestion rigoureuse et à l'optimisation de ces dépenses, cette constante recherche de recettes et de financements sera poursuivie en 2021 et tout au long de ce 4e mandat que les Pélissannais nous ont confié.

BUDGET 2021,
les grands équilibres maintenus

Avec une moyenne de 4 à 5 millions d'euros programmés chaque année, la municipalité affirme sa volonté de poursuivre sa politique d'investissements pour continuer à améliorer le cadre de vie déjà exceptionnel de Pélissanne.

Sur l'ensemble de ce mandat, ce ne sont **pas moins de 30 millions d'euros** qui seront encore **consacrés à élargir la liste des équipements publics** et à entretenir notre patrimoine municipal. Pour la deuxième fois consécutive, la Ville de Pélissanne a signé un **Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement pour la période 2020-2024.** Ce second CCDA offre à notre commune une capacité supplémentaire d'investissement de **plus de 8 millions d'euros.**

PAROLE DONNÉE À

Bernard Descaves

Adjoint délégué aux Finances

Oui, la municipalité a réussi à maintenir un niveau d'investissement soutenu, tout en contenant la fiscalité à son niveau de 2009 ! Nous pouvons collectivement en être fiers.

CHIFFRES CLÉS

12,2 Millions €

MONTANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

4,5 Millions €

MONTANT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

61,8 %

CHARGES DE PERSONNEL

8,7 millions €

MONTANT DU CDDA SIGNÉ POUR 2020-2024

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2021 (€)
Associations scolaires	22 050,00
Associations culturelles	15 887,00
Associations sportives	44 200,00
Associations conventionnées	34 500,00
Centre Communal d'Action Sociale	205 000,00
TOTAL GÉNÉRAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	**321 637,00**

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2021

Lancement du concours d'architecte d'un Complexe Omnisports Évolutif Couvert ..... EN COURS

Création d'un self à l'école des Enjouvènes ..... RENTRÉE SEPTEMBRE 2021

Livraison de la nouvelle école municipale de musique ..... RENTRÉE SEPTEMBRE 2021

Lancement des études du nouveau siège de la Boule Le Pélican ... 2021

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

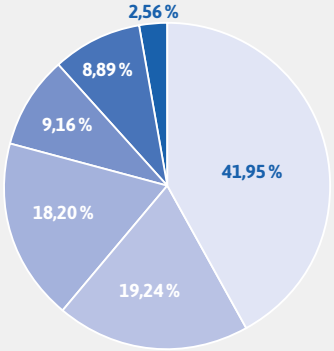

- Contributions directes
- Produits de services
- Dotations
- Autres Taxes
- Attribution de compensation
- Autres recettes

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

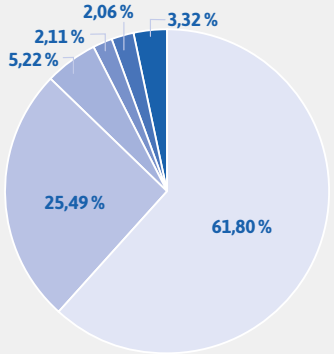

- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Charges à caractère général
- Charges financières
- Charges de gestion courante
- Charges exceptionnelles

LIBRE EXPRESSION

PAROLE À...

La majorité

Janvier, le temps des vœux et celui des bilans aussi.

Après une année 2020 hors du commun où les élections municipales ont légitimé pour un quatrième mandat successif une équipe emmenée par notre Maire Pascal Montécot, où confinements, reprises et couvre-feux se sont succédé, mais où, aussi, la solidarité a pris le pas sur le repli sur soi et où de grands chantiers ont pu malgré tout émerger, comme la livraison de l'École Primaire de La Gare, l'ouverture du barreau de la Draisine ou la construction de la nouvelle école de musique...nous voici à l'aube d'une année nouvelle.

Plus que jamais, la municipalité a été présente aux côtés des administrés, des plus fragiles en particulier. Tous les pôles de compétences se sont mobilisés, du Centre Communal d'Action Sociale au Service Éducation Jeunesse, en passant par le pôle Économie et Commerce, jusqu'au pôle Cadre de vie et Développement Durable, élus et agents à l'unisson, ont agit chaque jour pour être à l'écoute des plus démunis et leur apporter aide et assistance.

C'est aussi et surtout cela une Mairie solidaire.

Nous avons appris à nous adapter, avec l'impatience de retrouver un quotidien plus insouciant, où les embrassades, les poignées de mains, les concerts de musique et les cafés en terrasse seront de nouveau possibles.

Pour 2021, nous vous souhaitons de ne renoncer à rien. Ni à la joie de vivre, ni à la solidarité qui nous sont si chères, à Pélissanne où le bien vivre ensemble n'est pas qu'un slogan, mais le fil rouge de toute notre action.

Souhaitons-nous la fin de la Covid et que la mise à distance de la peur ré enchante notre vie.

Souhaitons-nous de développer l'espoir d'un avenir meilleur.

Souhaitons-nous de croire qu'il y a plus à espérer qu'à craindre de l'avenir. Et chez nous, à Pélissanne, continuons sans relâche de bâtir l'avenir, un avenir où amélioration de notre cadre de vie et respect de notre environnement seront les aiguillons de toutes décisions.

Prenez encore soin de vous, de vos proches et de vos amis. Très belle année 2021.

LES ÉLUS "ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE"

PAROLE À...

L'opposition

Conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT
et la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002

Cette année 2020 aura été pour la plupart d'entre nous une épreuve et un moment de remise en question, d'humilité face à cette pandémie. Nous avons eu dès le début de ce mandat tourmenté, une démarche constructive tournée vers l'avenir. Notre seul credo : améliorer les conditions de fonctionnement de notre ville au profit de tous, y compris les moins visibles et les plus fragiles. Nous avons jusqu'à présent été peu associés à la réflexion et à l'action municipale, ce qui nous a amené à exprimer cela lors du dernier conseil municipal. Nous avons par exemple dû nous opposer à deux décisions du Maire qui pèseront lourdement sur les familles :

- augmentation des taxes foncières de 18,9 % à 21 % sachant que ce taux repose déjà sur une base locative en perpétuelle augmentation. Sa promesse électorale de ne pas augmenter les impôts n'est pas tenue.
- augmentation du tarif de la restauration scolaire de manière inéquitable.

Nous apprenons que l'ALSH construite en 2015 ferme pour dangerosité due à des malfaçons déjà connues condamnant les enfants du Plan de Clavel à se restaurer durablement sous une tente. L'année 2021 commence bien mal. Souhaitons-nous des jours meilleurs.

LES ÉLUS DU GROUPE "RÉUNIR PÉLISSANNE"

L'année 2020 a vu des progrès en voirie pendant la campagne électorale. Cependant, beaucoup de passages réservés aux piétons en bordure de voirie ne méritent toujours pas le nom de trottoirs. Pire, leur état se dégrader. Il ne suffit pas de créer une commission pour l'accès aux personnes à mobilité réduite : il faut la réunir pour élaborer un plan d'actions pluriannuel, auquel affecter un budget cohérent. Ce plan d'actions, soumis au conseil municipal, doit démarrer au plus tôt. Voilà une bonne résolution pour 2021.

LES ÉLUS DU GROUPE "S'UNIR POUR PÉLISSANNE"

DES ÉLUS ET DES AGENTS À VOTRE SERVICE

PÔLE CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET PETITS TRAVAUX

Adjointe déléguée, Aurélie Nicolas
aurelie.nicolas@ville-pelissanne.fr
avec Romain Séry, Guillaume Eymard et Florence Rivière
Directrice : Juliette Lucas : 04 90 55 86 30

PÔLE ÉCONOMIE, COMMERCE ET TOURISME

Adjoint délégué, Eric Donzel
eric.donzel@ville-pelissanne.fr
avec David Piovesan, Catherine Ciret et Badice Benarbia
Manager de centre-ville : Jérôme Barugola : 07 88 61 23 33

PÔLE ÉDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE, CITOYENNETÉ ET RESTAURATION

Adjoint délégué, Frédéric Bicheron
frederic.bicheron@ville-pelissanne.fr
avec Françoise Fernandez, Carole Bardaro et Serge Duc
Directrice du SEJ : Alexia Rivas : 04 90 55 32 92
Directrice du MAC : Audrey Gassier : 04 90 55 25 60
Responsable de la Restauration :
Jean-Claude Huynh : 04 90 55 45 58

PÔLE VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET DÉFENSE ANIMALE

1er Adjoint délégué, Eric Condé
eric.conde@ville-pelissanne.fr
avec Chantal Pizoard, Christophe Fernandez et Grégory Krempp
Directrice DESA : Marie-Line Durlot : 04 90 55 43 69

PÔLE CULTURE, ÉVÉNEMENTIEL, TRADITIONS ET PATRIMOINE

Adjointe déléguée, Hélène Mura
helene.mura@ville-pelissanne.fr
avec Corinne Roussel, David Coltelli, Corinne Séry, Stéphanie Gouirand
Directrice des affaires culturelles :
Nathalie Allemand : 04 90 55 30 74

PÔLE SOLIDARITÉ, EMPLOI ET HANDICAP

Adjointe déléguée, Ingrid Flé
ingrid.fle@ville-pelissanne.fr
avec Christina Martinez et Aline Sucetti
Directrice du CCAS : Andrée Coltelli : 04 90 55 76 08

PÔLE SÉCURITÉ, BÂTIMENTS PUBLICS, ANCIENS COMBATTANTS ET RÉSERVE COMMUNALE

Conseiller municipal délégué, Franck Tayssedre
franck.tayssedre@ville-pelissanne.fr
avec René Delenclos
Chef de Police Municipale :
Thierry Branchereau : 04 90 55 31 90

PÔLE URBANISME ET GRANDS TRAVAUX

Adjointe déléguée, Armelle Puloc'h
armelle.puloch@ville-pelissanne.fr
Directeur des services techniques :
Sébastien Decorde : 04 28 27 01 14
Responsable du service urbanisme :
Émilie Sanna : 04 28 27 01 14

PÔLE TRANSPORT, PERSONNEL COMMUNAL ET AFFAIRES GÉNÉRALES

Adjoint délégué, Ludovic Baudry
ludovic.baudry@ville-pelissanne.fr
Directrice du secrétariat général et des affaires générales :
Christine Hennick : 04 90 55 11 52
Directeur des ressources humaines :
Cédric Picquart : 04 90 55 11 52

PÔLE FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

Adjoint délégué, Bernard Descaves
bernard.descaves@ville-pelissanne.fr
Directeur du service des finances et de la commande publique :
Maxime Betti : 04 28 27 01 14

PÔLE COMMUNICATION

Conseillère municipale déléguée, Lucy Lavison
lucy.lavison@ville-pelissanne.fr
Directeur : Fabrice Fiori : 04 90 55 76 12

CABINET DU MAIRE

Directeur de Cabinet : Jérôme Marguerite : 04 90 55 76 03

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Directeur : Mathieu Moiret : 04 90 55 11 52

VILLE DE PÉLISSANNE
HÔTEL DE VILLE
PARC ROUX DE BRIGNOLES
13330 PÉLISSANNE

04 90 55 11 52

MAIRIE@VILLE-PELISSANNE.FR

VILLE-PELISSANNE.FR

@VILLEPELISSANNE

PELISSANNETV

VILLE.DE.PELISSANNE

VILLE PELISSANNE
BIEN VIVRE MA VILLE